

Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats 2013-2014

Ministère de la Recherche et de l'Innovation
Ministère du Développement économique, du
Commerce et de l'Emploi

ISSN : 2291-6598

This document is available in English.

Pour obtenir des renseignements, communiquez avec
Direction de la planification des activités et des finances,
Ministère de la Recherche et de l'Innovation
Ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi

Tél. : 416 325-6421
Télec. : 416 327-4239

Table des matières

PARTIE I : PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2013-2014	Page
Vue d'ensemble, vision et mandat du ministère	5
Priorités stratégiques	5
Activités du ministère	8
Sommaire des réalisations	15
Organigramme du ministère	20
Lois	21
Organismes, conseils et commissions	22
 INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE	
Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2013-2014	24
Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit	25
 ANNEXE : RAPPORT ANNUEL 2012-2013	
Rapport annuel 2012-2013	26
Tableau 1 : Dépenses ministérielles réelles provisoires	37
 GLOSSAIRE	 38

(Page intentionnellement laissée en blanc)

PARTIE I : PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2013-2014

Vue d'ensemble, vision et mandat du ministère

Le gouvernement de l'Ontario s'engage à créer une économie forte, diversifiée et concurrentielle à l'échelle mondiale, qui créera de nouveaux emplois, accroîtra la productivité et apportera la prospérité à tous les Ontariens.

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation (MRI) et le ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi (MDECE) soutiennent une économie forte, novatrice et concurrentielle qui offre des emplois et la prospérité à tous les Ontariens au moyen des activités suivantes : le soutien de la croissance régionale dans les principaux secteurs stratégiques, la mise en œuvre de politiques en matière de recherche et d'innovation afin d'offrir un programme axé sur l'excellence, le rendement et les résultats, le renforcement de l'Ontario, nationalement et internationalement, comme destination de prédilection pour l'investissement, le commerce, la recherche, l'innovation et la commercialisation, la promotion de la modernisation du gouvernement et les efforts visant à rendre l'Ontario plus accessible et plus inclusif.

Les ministères visent à bâtir une économie ontarienne prospective, souple, accessible et innovatrice.

Priorités stratégiques

Le gouvernement de l'Ontario est décidé à bâtir une économie forte et concurrentielle qui crée de nouveaux emplois et apporte la prospérité maintenant et à l'avenir. Le soutien aux entreprises et à la recherche visant à augmenter la productivité et l'innovation permet d'ouvrir la voie à une province plus forte. Les ministères sont résolus à respecter cet engagement en mettant l'accent sur six objectifs principaux :

1. Attirer, augmenter et préserver les investissements et les emplois de qualité et de grande valeur dans les marchés et les secteurs cibles

- Diriger le développement économique en attirant et en appuyant les occasions d'investissement stratégiques.
- Accroître et (ou) partager l'expertise dans le secteur économique par la mise en œuvre de sept stratégies sectorielles, l'augmentation des renseignements stratégiques sur les marchés et la participation aux conférences et aux événements clés, et travailler de concert avec les ministères afin de soutenir la croissance et la compétitivité du secteur.
- Favoriser la sensibilisation des clients et la gestion des intervenants par l'intermédiaire de tribunes stratégiques et de tables rondes sectorielles, et établir les priorités avec les principaux intervenants et les réaliser.
- Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de promotion économique de l'Ontario à l'étranger en promouvant la marque mondiale de l'Ontario sur le plan économique, en représentant les intérêts de l'Ontario à travers le monde, en ouvrant des portes aux exportateurs afin qu'ils profitent de débouchés, en créant des occasions d'investissement et en favorisant l'établissement de liens à l'échelle internationale en matière d'innovation.
- Stimuler les investissements étrangers et attirer des gens talentueux de l'étranger afin de favoriser l'innovation et la croissance des entreprises en Ontario.

- Superviser les efforts déployés par l'Ontario visant à promouvoir l'innovation et favoriser un secteur du capital de risque solide.

2. Appuyer les entreprises de l'Ontario à percer dans de nouveaux marchés d'exportation

- Augmenter les exportations de l'Ontario en accroissant le nombre de nouveaux exportateurs et en encourageant la diversification des marchés d'exportation.
- Contribuer à la mise en valeur des opérations et des projets d'exportation par la promotion de ces activités au sein du marché.
- Déterminer de nouveaux débouchés pour les exportateurs de l'Ontario.
- Diriger les missions commerciales avec des entreprises de l'Ontario afin d'accéder à de nouveaux débouchés à l'exportation.
- Faire connaître davantage les produits et services de qualité de l'Ontario à l'étranger.
- Créer une mentalité mondiale à l'échelle locale et régionale grâce aux initiatives de développement communautaire de l'exportation.

3. Fournir au gouvernement des services de soutien en matière de politiques et de recherche dans les domaines de l'économie et de l'innovation

- Diriger la recherche liée à l'innovation afin de surveiller et de mesurer la productivité, la compétitivité et la capacité de création d'emplois de l'Ontario.
- Fournir des conseils sur les options de politiques stratégiques afin de renforcer l'écosystème d'innovation et les investissements en recherche et en commercialisation de l'Ontario.
- Effectuer des recherches et des analyses économiques de façon proactive et élaborer des politiques afin de faire progresser le développement économique et les intérêts commerciaux de l'Ontario.
- Élaborer, diriger et mettre en œuvre les principales stratégies gouvernementales intraministérielles et interministérielles liées à l'innovation, suivre les tendances internationales et promouvoir les pratiques exemplaires en innovation dans l'ensemble du ministère et du gouvernement.
- Diriger l'élaboration et la coordination du programme politique du ministère.
- Diriger et coordonner la participation de l'Ontario aux délibérations politiques fédérales, provinciales et territoriales liées à l'innovation.
- Représenter et promouvoir les intérêts commerciaux de l'Ontario dans le cadre de négociations commerciales et de différends internationaux et interprovinciaux.

4. Diriger l'initiative du gouvernement « L'Ontario propice aux affaires » ainsi que les initiatives favorisant l'entrepreneuriat social et l'accessibilité

- Créer un environnement réglementaire rationnel et focalisé qui offre des résultats aux entreprises tout en protégeant l'intérêt public.
- Fournir de meilleurs produits et services, y compris des normes de service qui répondent aux besoins des entreprises.
- Établir des relations de travail ouvertes et dynamiques entre les entreprises et le gouvernement.

- Partenariat Solutions Lab : L'Ontario propice aux affaires continue de travailler avec MaRS à la création de l'équipe principale de Solutions Lab afin d'accroître la capacité de la FPO d'utiliser des idées et des méthodes de conception visant à s'attaquer aux défis sociaux et économiques d'un point de vue systémique et de cerner les problèmes à confier à l'équipe de Solutions Lab.
- Soutenir l'examen par le gouvernement du rapport du Conseil pour l'emploi et la prospérité intitulé *L'avantage Ontario*.
- Collaboration avec les ministères partenaires, les organismes et les intervenants afin de promouvoir l'entrepreneuriat social en Ontario.
- Mettre en œuvre la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* en élaborant des normes d'accessibilité simplifiées, en les examinant et en les appliquant dans les principales sphères de la vie quotidienne de sorte que les personnes handicapées puissent participer à la vie de leur collectivité et à l'activité économique.
- Soutenir les entreprises et autres organismes afin qu'ils se conforment aux exigences d'accessibilité en assurant la sensibilisation et l'orientation du public et en fournissant des outils et des ressources favorisant la planification et la programmation de l'accessibilité.
- Établir des partenariats stratégiques avec les secteurs privé et public et celui de la défense des droits des personnes handicapées dans l'intérêt de la promotion de l'accessibilité pour tous.
- Définir et mettre en œuvre une stratégie provinciale de promotion de l'emploi des personnes handicapées et de soutien des entreprises sur le plan de l'amélioration de l'accessibilité dans le cadre de leurs pratiques d'emploi.
- Les ministères intègrent des critères et des facteurs relatifs à l'accessibilité à leurs activités courantes :
 - en publiant le contenu de leurs sites Web, leurs publications électroniques et leurs documents vidéo conformément aux NIT-GO et aux normes de la LAPHO les plus strictes;
 - en assurant la diffusion du leadership de l'Ontario en matière d'accessibilité par l'entremise du personnel international du ministère;
 - en s'assurant que toutes les séances de formation sur l'évaluation de l'impact de la réglementation se tiennent dans les établissements conformes aux exigences d'accessibilité et que le rapport sur la stratégie sectorielle est publié dans un format accessible;
 - en obligeant tous les centres d'encadrement des petits entrepreneurs (CEPE) à respecter les exigences d'accessibilité pour les clients qui font appel à leurs services et en promouvant davantage l'accessibilité et en sensibilisant les employeurs aux exigences en la matière;
 - en soutenant la mise au point d'appareils fonctionnels innovateurs, tel que le système de lunettes produit par eSight.

5. Soutenir la recherche et l'innovation de pointe en Ontario et promouvoir l'excellence de l'Ontario dans ce domaine à l'échelle mondiale

- Par l'intermédiaire de la série de programmes de recherche du ministère, financer la recherche de pointe en Ontario pour former le talent, créer une infrastructure et cultiver et appuyer les nouvelles idées.

- Favoriser la recherche et l'innovation continues en sciences physiques et en imagerie par l'intermédiaire d'un soutien aux établissements de recherche dédiés à ces domaines.
- Appuyer les établissements reconnus à l'échelle mondiale qui exploitent les atouts de l'Ontario en matière de recherche dans le domaine de la santé et se concentrer sur la commercialisation et l'amélioration des résultats en matière de santé et de soins aux patients.
- Superviser les efforts déployés par l'Ontario visant à promouvoir l'innovation et favoriser un secteur du capital de risque solide.

6. Fournir du soutien aux entrepreneurs et aux petites et moyennes entreprises (PME) de l'Ontario, notamment un soutien accru aux entreprises novatrices et aux entreprises à croissance exceptionnelle

- Aider les entrepreneurs et les jeunes dans le processus de démarrage d'entreprise et de développement d'entreprise à un stade précoce par l'intermédiaire de partenariats avec les municipalités, le secteur privé et le ministère du Développement du Nord et des Mines.
- Soutenir l'augmentation de la productivité et un accroissement de la viabilité parmi les entreprises à croissance exceptionnelle de l'Ontario dans le but d'encourager leur compétitivité à l'échelle mondiale.
- Appuyer la stimulation d'un environnement commercial constructif, y compris une infrastructure qui encourage le développement d'entreprises à croissance exceptionnelle et des services de soutien au commerce électronique afin d'aider les entreprises dans un contexte d'économie mondiale.
- Fournir des renseignements, des conseils et des services aux entreprises à croissance exceptionnelle de l'Ontario, aux collectivités, aux réseaux d'affaires et autres intervenants du domaine du développement régional.
- Soutenir la croissance des petites et moyennes entreprises au sein des principaux groupements à l'aide d'initiatives stratégiques.
- Créer une culture d'entrepreneuriat en promouvant les compétences et les qualités entrepreneuriales des jeunes de l'Ontario, ainsi que les débouchés qui s'offrent à eux, y compris des programmes destinés aux jeunes autochtones, aux jeunes francophones et aux jeunes des régions rurales et mal desservies.
- Soutenir l'intégration des réseaux de services locaux qui offrent des programmes et des services importants aux entrepreneurs et aux petites et moyennes entreprises, y compris les centres d'encadrement des petits entrepreneurs, les centres régionaux d'innovation et les bureaux locaux des services consultatifs aux entreprises.

Activités du ministère – Ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi

Voici les principaux programmes et services offerts par le ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi :

COMPÉTITIVITÉ MONDIALE ET PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT

Le ministère collabore avec des entreprises œuvrant dans les secteurs clés afin d'attirer et d'encourager les investissements stratégiques dans la province. Cela comprend le ciblage

proactif des possibilités d'investissement, l'engagement précoce, l'établissement de relations solides, l'adaptation des propositions de valeur et la promotion des nombreux atouts de l'Ontario comme endroit où faire des affaires.

Le Fonds pour les emplois et les investissements stratégiques est un programme de prêts et de subventions qui attire l'investissement dans des projets de pointe permettant de renforcer la capacité stratégique et la création de regroupements, ainsi que de créer de nouveaux emplois à grande valeur ajoutée. Le Fonds fournit aux entreprises un soutien adapté en matière d'investissements stratégiques afin que l'Ontario puisse faire concurrence aux autres territoires de compétence en vue d'attirer des investissements dans les secteurs prioritaires de pointe, notamment ceux des technologies propres et vertes, des services financiers, des technologies de l'information et des communications, ainsi que des sciences de la vie de l'économie de l'Ontario.

Grâce à l'International Trade Strategy, le ministère fait preuve de leadership sur le plan du renforcement et de l'élargissement du profil de l'Ontario en tant que territoire de compétence attrayant pour les investissements étrangers et le commerce; de l'aide aux petites et moyennes entreprises et aux innovateurs de premier plan de l'Ontario afin de favoriser leur croissance par l'élargissement des marchés internationaux; de l'attrait des entreprises étrangères de sorte qu'elles investissent dans la province dans le but de créer des emplois dans des secteurs stratégiques clés et de l'établissement de partenariats d'affaires, de recherche et de commercialisation mutuellement bénéfiques.

En 2013-2014, le ministère lancera le nouveau programme Site certifié – Prêt à l'investissement : Ontario, Canada, qui accordera un remboursement aux demandeurs admissibles faisant certifier des sites d'investissement potentiels partout en Ontario en tant que sites préqualifiés et prêts à être aménagés afin de les rendre plus attrayants aux projets d'investissement étranger direct et d'expansion. Pour chaque site préqualifié, des renseignements sur les services publics, le transport et l'accès ainsi que des approbations préalables seront facilement disponibles. Cela contribuera à réduire les inconnues relatives au coût et délai de lancement, accélérant en fin de compte la sélection de l'emplacement de même que les décisions d'investissement.

Le programme Avantage Ontario d'aide à l'embauche de talents étrangers délivre des lettres d'appui aux demandes de permis de travail en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de l'entente Canada-Ontario sur les travailleurs étrangers temporaires afin de combler les besoins en main-d'œuvre hautement qualifiée/spécialisée découlant des nouveaux investissements et des projets d'expansion dans la province.

Deux des programmes du ministère, bien qu'ils n'acceptent plus de demandes, faisaient partie de la stratégie gouvernementale de développement économique visant à stimuler la croissance économique et à créer un milieu de travail viable et concurrentiel à l'échelle mondiale pour les Ontariennes et les Ontariens.

Le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents a soutenu la recherche, le développement et la commercialisation dans les secteurs innovants. Il a attiré de nouveaux investissements dans les secteurs stratégiques de l'économie de l'Ontario. Parmi ceux-ci, nous notons l'automobile propre et d'autres technologies vertes, la recherche et le développement dans la santé et les biotechnologies, les industries du domaine de la création (p. ex., les médias numériques), ainsi que la recherche et la fabrication dans le

secteur pharmaceutique. Bien que le Fonds ait cessé d'accepter les demandes en décembre 2009, les programmes existants continuent d'être gérés et surveillés activement.

Dans le cadre de la Stratégie d'investissement dans le secteur de la fabrication de pointe, des prêts remboursables assortis d'une mesure incitative sur le plan des intérêts ont été accordés afin d'encourager les entreprises à transformer leurs procédés et à adopter des technologies de pointe pour accroître leur productivité et leur compétitivité. Bien que le programme ait cessé d'accepter les demandes en février 2010, les contrats existants continuent d'être gérés et surveillés activement.

De plus, le ministère a recours à un programme de marketing à plusieurs volets très ciblé qui a recours à la publicité, aux relations avec les médias, au marketing direct et interactif et aux médias sociaux afin de faire connaître les atouts économiques et commerciaux de l'Ontario.

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET DES PETITES ENTREPRISES

Le ministère dirige le développement économique en Ontario au moyen d'un investissement stratégique dans les principales régions de la province et de la gestion des relations avec les intervenants. Les principaux programmes sont les suivants :

Fonds de développement de l'Est de l'Ontario – Ce fonds continue d'appuyer les projets qui visent à créer et à maintenir des emplois, d'encourager l'introduction de nouvelles technologies, d'aider les entreprises du secteur privé, les collectivités et les groupes sectoriels à s'ouvrir à de nouveaux marchés et à améliorer leur position concurrentielle et, finalement, de contribuer à la diversification de l'économie de l'Est de l'Ontario. Cela comprend les 14 régions géographiques situées à l'est de Northumberland, de Kawartha Lakes et de Haliburton, ainsi qu'Ottawa. Le Fonds offre des prêts et des subventions aux entreprises et aux organismes sans but lucratif afin d'appuyer des projets qui attireront des investissements et soutiendront la création d'emplois dans la région.

Fonds de développement du Sud-Ouest de l'Ontario – Ce fonds appuie, dans les 17 régions géographiques du Sud-Ouest de l'Ontario, des projets qui visent à créer et à maintenir des emplois, à encourager l'introduction de nouvelles technologies et à aider les entreprises du secteur privé, les collectivités et les groupes sectoriels à s'ouvrir à de nouveaux marchés et à améliorer la position concurrentielle de la région. Le Fonds appuie la création et le maintien d'emplois, ainsi que les investissements et favorise l'innovation, la formation de regroupements et la collaboration dans la région.

Collectivités en transition – Ce programme soutient les collectivités et les secteurs industriels qui font face à des difficultés de développement économique, à des pertes d'emplois considérables et à une restructuration de l'ensemble des secteurs en aidant les bénéficiaires à établir des stratégies, à renforcer les capacités et à mettre en œuvre de nouvelles initiatives de développement économique.

Le ministère offre également du soutien aux entreprises à croissance exceptionnelle existantes et potentielles de l'Ontario grâce à une expertise et des services pratiques en matière de développement des entreprises :

Par l'entremise de ses 26 conseillers principaux en développement des entreprises œuvrant dans 12 bureaux répartis dans le Sud de l'Ontario, la Direction des services consultatifs aux entreprises travaille directement avec les entreprises à croissance exceptionnelle existantes et potentielles qui fabriquent et fournissent des produits et des services commercialisables. Grâce à des consultations en profondeur et à l'affectation

potentielle d'une gamme de ressources des secteurs public et privé, les conseillers en développement aident les entreprises à augmenter leurs ventes au pays et à l'étranger, à accroître leur productivité et leur compétitivité, à mobiliser des capitaux pour prendre de l'expansion et à élaborer des plans visant une progression constante.

De plus, grâce à divers programmes de développement des entreprises, notamment Contacts Énergie, Foire aux idées, les documents de la série « Les entreprises à croissance exceptionnelle » et des outils d'évaluation des entreprises sur les plans de la durabilité et de la fabrication, le ministère contribue à la transmission aux petites et moyennes entreprises en croissance de renseignements sur l'accession aux nouveaux marchés, aux outils permettant d'accroître leur productivité et aux ressources de perfectionnement des cadres.

PROGRAMMES ET SERVICES DESTINÉS AUX JEUNES

Le ministère offre aux jeunes Ontariens âgés de 15 à 29 ans des occasions d'explorer l'entrepreneuriat comme option de carrière viable et d'acquérir des compétences en affaires grâce à une gamme de programmes, de services, de partenariats et de subventions. Les principaux programmes sont les suivants :

Futurs entrepreneurs est une trousse d'outils didactiques qui initie les élèves de la 7^e à la 10^e année à l'entrepreneuriat par l'entremise de modèles à suivre, d'études de cas et d'activités.

Le Génie des plans d'affaires est une application d'apprentissage électronique qui apprend aux élèves de la 7^e à la 12^e année à élaborer un plan d'affaires d'une façon amusante et interactive.

Jeunes entrepreneurs, faites votre présentation d'affaires est un programme pilote destiné aux élèves du secondaire pour leur apprendre à réaliser une vidéo de deux minutes afin de présenter leur idée d'affaires gagnante.

Par l'entremise du programme Entreprise d'été, les étudiants âgés de 15 à 29 ans reçoivent une formation pratique, du mentorat et un soutien financier pouvant atteindre 3 000 \$ afin de lancer et d'exploiter leur propre entreprise d'été.

Le programme Avantage mondial de l'Ontario permet aux étudiants de niveau postsecondaire âgés de 19 à 29 ans d'acquérir une expérience de travail à l'étranger.

Le programme Partenariats entrepreneuriat jeunesse offre un soutien financier aux organismes sans but lucratif afin qu'ils réalisent des projets et des activités destinés aux jeunes Ontariens âgés de 12 à 29 ans et qu'ils élargissent ainsi la portée des programmes du ministère en matière d'entrepreneuriat.

En outre, dans le cadre de la Stratégie d'emploi pour les jeunes de 295 millions de dollars annoncée dans le Budget de l'Ontario 2013, le ministère offrira trois nouveaux programmes à partir de 2013-2014 :

Le Fonds ontarien d'aide aux jeunes entrepreneurs fournira aux organismes axés sur l'entrepreneuriat un rayonnement, un capital de départ et des services de mentorat afin d'aider les jeunes entrepreneurs à lancer leurs entreprises.

Le Fonds ontarien d'innovation pour les jeunes offrira aux étudiants de premier cycle, aux diplômés et aux boursiers postdoctoraux des occasions d'acquisition d'expérience par

l'entremise de programmes de stages, de programmes de gestion de la R-D industrielle et de fonds de démarrage offerts par des accélérateurs associés aux campus.

Le Fonds pour une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi travaillera avec l'industrie et le milieu universitaire afin de relever les lacunes sur le marché du travail.

ACCESSIBILITÉ

Par l'intermédiaire de la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario, le ministère se situe à l'avant-garde du plan du gouvernement visant à rendre l'Ontario accessible aux personnes handicapées d'ici 2025. Les principaux programmes sont les suivants :

Soutien de la nomination, par le gouvernement, des membres du nouveau Comité d'élaboration des normes du Conseil consultatif des normes d'accessibilité (CEN-CCNA). Une fois les membres nommés, la Direction générale soutiendra le CEN-CCNA dont le mandat est de conseiller le gouvernement sur les initiatives d'accessibilité, notamment l'examen obligatoire de la norme d'accessibilité pour les services à la clientèle et l'élaboration de nouvelles normes d'accessibilité. La Direction générale soutiendra en outre le dépôt, par le ministre, du rapport annuel sur la LAPHO devant l'Assemblée législative et la nomination du prochain examinateur indépendant de la Loi en 2013.

Grâce aux efforts de sensibilisation du public, la Direction générale continuera d'accroître la sensibilisation aux normes d'accessibilité ontariennes en participant à diverses conférences et présentations d'exposés dans la province, en fournissant des ressources sur le site Web du ministère, en utilisant les comptes YouTube, Twitter et Facebook du ministère et en administrant le programme InterActions pour le changement qui finance les organismes cadres de manière à informer l'industrie/le secteur de ses obligations en vertu de la LAPHO.

La Direction générale adopte une démarche moderne pour surveiller la conformité aux normes d'accessibilité de la LAPHO en fournissant une gamme d'outils de conformité et d'application de la loi, allant de la sensibilisation du public à l'examen des dossiers et aux inspections. En 2013, la Direction générale continuera de surveiller la conformité aux exigences d'accessibilité en vigueur et de soutenir les organismes jugés non conformes.

La Direction générale collaborera avec l'ensemble du ministère et les ministères partenaires afin d'élaborer une stratégie visant la promotion de l'emploi des personnes handicapées et le soutien des entreprises sur le plan de l'amélioration de l'accessibilité dans le cadre de leurs pratiques d'emploi.

Activités du ministère – Ministère de la Recherche et de l'Innovation

Voici les principaux programmes et services offerts par le ministère de la Recherche et de l'Innovation :

INNOVATION

Le ministère promeut l'innovation en Ontario par l'intermédiaire de nombreuses initiatives qui aident les entrepreneurs et les entreprises présentant un fort potentiel de croissance à transformer leurs idées et découvertes de pointe en technologies, en produits et en services de demain. Voici certains des principaux programmes :

Le soutien aux réseaux de commercialisation et d'innovation comprend une gamme de services de soutien à la commercialisation fournis par MaRS, les Centres d'excellence de l'Ontario, les centres régionaux d'innovation et d'autres organismes. Les programmes

offerts constituent une composante essentielle de la prestation du programme d'innovation de l'Ontario et ce soutien permet de garantir que les innovations en Ontario ont toutes les chances de créer de nouvelles affaires, de nouvelles sociétés et de nouveaux emplois au sein de la province. Le réseau offre également des programmes éducatifs et des programmes de financement axés sur le renforcement du talent en entrepreneuriat, la création d'entreprises concurrentielles à échelle mondiale et le soutien aux innovateurs tout au long du processus.

Le Centre de recherche et d'innovation en bioéconomie (CRIBE) est une initiative provinciale visant à transformer l'industrie des produits forestiers du Nord de l'Ontario. Le Centre est une société de recherche sans but lucratif indépendante qui collabore étroitement avec d'autres organismes compétents afin de soutenir la transformation de la recherche et des possibilités d'affaires innovantes en réalités fonctionnelles. Le CRIBE se concentre sur les initiatives entreprises dans les domaines stratégiques suivants :

- l'établissement d'une usine pilote d'évaluation de la lignine dans la région de Thunder Bay afin d'extraire la lignine (un déchet résultant de la fabrication de pâte et papier) et la mise à l'essai, la caractérisation et l'évaluation de cette usine;
- l'établissement d'une bioraffinerie pilote dans le Nord de l'Ontario, qui servira de plateforme d'essai pour la mise au point d'une gamme de produits, notamment des carburants pour le transport, des fibres/charges/composites et des produits chimiques;
- la conception de produits et de processus innovateurs par des inventeurs/entrepreneurs.

La Stratégie ontarienne de commercialisation des sciences de la vie a pour but de faire de l'Ontario la meilleure destination au monde pour transformer les découvertes en sciences de la vie en nouveaux produits et services qui répondent aux besoins des patients en tirant parti des talents de calibre mondial, des capacités de recherche et de l'esprit de collaboration. Cette stratégie fournit le soutien nécessaire pour attirer l'excellence scientifique et la cultiver, faciliter une meilleure collaboration et simplifier l'infrastructure des essais cliniques et expérimentaux.

ENTREPRENEURIAT

Le ministère dirige le développement de l'entrepreneuriat et des petites entreprises en offrant des renseignements, de l'expertise et du soutien aux entrepreneurs et aux entreprises en démarrage. Les principaux programmes sont les suivants :

En partenariat avec les municipalités et les centres régionaux d'innovation, les 57 centres d'encadrement des petits entrepreneurs (CEPE) de l'Ontario fournissent aux entrepreneurs tous les outils dont ils ont besoin pour lancer et faire croître leur entreprise. Les CEPE offrent des consultations gratuites avec un expert-conseil en affaires qualifié, des séminaires et des ateliers en perfectionnement des compétences en affaires, l'accès à Internet et à des ordinateurs pour la recherche et la planification d'entreprise et l'examen des plans d'affaires. Le service est géré à l'échelon local, coordonné au palier provincial et parrainé par des partenaires des secteurs public et privé.

Le ministère soutient également des initiatives interministérielles visant à améliorer l'accès à des services haute vitesse à large bande abordables pour tous les Ontariens et promeut l'adoption du commerce électronique par les petites et moyennes entreprises par

l'intermédiaire de ressources et de documents de formation afin d'accroître leur compétitivité et leur prospérité dans l'économie numérique.

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES À CROISSANCE EXCEPTIONNELLE

Le ministère offre du soutien aux entreprises à croissance exceptionnelle existantes et potentielles de l'Ontario grâce à une expertise et des services pratiques en matière de développement des entreprises :

Direction des services consultatifs aux entreprises – Par l'entremise de ses 26 conseillers principaux en développement des entreprises œuvrant dans 12 bureaux répartis dans le Sud de l'Ontario, la Direction travaille directement avec les entreprises à croissance exceptionnelle existantes et potentielles qui produisent et fournissent des produits et des services commercialisables. Grâce à des consultations en profondeur et à l'affectation potentielle d'une gamme de ressources des secteurs public et privé, les conseillers en développement aident les entreprises à augmenter leurs ventes au pays et à l'étranger, à accroître leur productivité et leur compétitivité, à mobiliser des capitaux pour prendre de l'expansion et à élaborer des plans visant une progression constante.

Développement des entreprises – Contacts Énergie, Foire aux idées, les documents de la série « Les entreprises à croissance exceptionnelle » et des outils d'évaluation des entreprises sur les plans de la durabilité et de la fabrication contribuent à la transmission, aux petites et moyennes entreprises en croissance, de renseignements sur l'accession aux nouveaux marchés, aux outils permettant d'accroître leur productivité et leur viabilité ainsi qu'aux ressources de perfectionnement des cadres.

RECHERCHE

Le ministère appuie et promeut la recherche en Ontario en menant des stratégies et des programmes importants qui garantissent que l'Ontario est concurrentiel à l'échelle mondiale pour ce qui est de la création et de l'adoption de nouvelles idées et de nouvelles technologies. Les principaux programmes sont les suivants :

Le Programme d'excellence en recherche du Fonds pour la recherche en Ontario fournit aux chercheurs le soutien nécessaire pour effectuer des recherches de pointe et promeut l'excellence en matière de recherche en Ontario en appuyant la recherche transformatrice qui présente une valeur stratégique pour la province à l'échelle internationale. Le Fonds met l'accent sur l'excellence scientifique et le potentiel élevé de commercialisation et cible les nouvelles initiatives de recherche appliquée de pointe tout en encourageant et en célébrant l'innovation par l'entremise de ses activités de liaison.

Le Programme d'infrastructure de recherche du Fonds pour la recherche en Ontario soutient la modernisation, l'élaboration et l'acquisition d'une nouvelle infrastructure de recherche. Le Fonds garantit que les chercheurs disposent des fonds nécessaires pour investir dans du matériel et des installations ultramodernes permettant aux établissements de recherche d'attirer les personnes les plus talentueuses et de se doter de la capacité nécessaire pour effectuer des travaux de recherche de calibre mondial. Le Fonds pour la grande infrastructure, le Fonds pour la petite infrastructure et le Fonds collège-industrie pour l'innovation appuient les nouveaux domaines prometteurs de recherche et de développement technologique.

Grâce au Programme de bourses de nouveaux chercheurs, le ministère aide les chercheurs ontariens, récemment nommés et prometteurs, à constituer leurs équipes de recherche composées d'étudiants de premier cycle ou d'études supérieures, de boursiers

de recherches postdoctorales, d'assistants ou associés de recherche, et de techniciens. Les candidats de diverses disciplines sont encouragés à présenter une demande, notamment ceux issus des mathématiques, de la physique, des sciences de la vie, des sciences sociales, ainsi que des arts et des sciences humaines. Le programme aide les établissements de recherche en Ontario à attirer et à retenir les chercheurs de pointe.

L'Institut ontarien du cerveau fournit l'orientation stratégique à suivre pour ce qui est de la recherche sur le cerveau en Ontario et aide à augmenter la visibilité internationale et le rôle de l'Ontario en matière de neuroscience et sur le marché mondial. L'Institut ontarien du cerveau joue un rôle de catalyseur en rassemblant des équipes de recherche multidisciplinaires axées sur le patient et en assurant la normalisation des données cliniques afin d'accélérer la découverte, d'améliorer les soins aux patients et de favoriser l'efficacité des soins de santé. Il a fait des progrès importants pour ce qui est de tirer profit de l'expertise de la province en matière de recherche de pointe sur le cerveau dans le cadre d'une infrastructure de collaboration afin de transformer les découvertes effectuées en laboratoire en produits sur le marché et en services dans les hôpitaux de l'Ontario.

L'Institut ontarien de recherche sur le cancer est une société indépendante sans but lucratif qui se consacre à la recherche sur la prévention, la détection précoce, le diagnostic et le traitement du cancer. Les découvertes effectuées par l'Institut ont le potentiel de transformer de façon importante la prestation des soins de santé de l'Ontario. L'IORC est le premier institut coopératif canadien à mettre l'accent sur l'ensemble de la question du cancer; il traduit les résultats de la recherche en mesures de prévention et en soins aux patients de meilleure qualité, et il se concentre sur la commercialisation de nouvelles technologies et de nouvelles thérapies. L'Institut a contribué à former un groupe de chercheurs exceptionnels axé sur l'innovation et l'excellence dans la recherche en Ontario et dans tout le pays.

Sommaire des réalisations

Le ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi et le ministère de la Recherche et de l'Innovation se sont engagés à créer une économie solide, dynamique et innovatrice. Voici quelques-unes des réalisations des ministères au cours de l'exercice 2012-2013 (pour des résultats plus détaillés, veuillez consulter le rapport annuel à la page 20) :

1. Attirer, augmenter et préserver les investissements et les emplois de qualité et de grande valeur dans les marchés et les secteurs cibles

- Le Fonds pour les emplois et les investissements stratégiques a annoncé l'octroi de 40 millions de dollars (29 millions en subventions et 11 millions en prêts) afin de soutenir des investissements totaux de plus de 500 millions de dollars de la part de l'industrie et la création ou la préservation de plus de 800 emplois hautement spécialisés.
- Il a versé 10,5 millions de dollars afin d'appuyer la croissance des industries vinicole et des bières artisanales de l'Ontario, dont 6 millions de dollars à 74 établissements vinicoles en vertu du Programme d'aide à la promotion des vins de la Vintners Quality Alliance (VQA). Ces subventions sont utilisées pour les stratégies de croissance, y compris le marketing, l'achat de biens d'équipement et la mise au point de produits.
- Le Fonds de développement de l'Est de l'Ontario (FDEO) a annoncé le soutien de quelque 21 projets grâce à un investissement total de 7,2 millions de dollars. Depuis la création du Fonds en 2008, le gouvernement a investi 60 millions de dollars dans plus de 130 projets, engendrant un investissement total d'environ 590 millions de dollars. Ces investissements ont permis la création de près de 2 700 nouveaux emplois.

- À la suite de la création du Fonds en octobre 2012, le gouvernement a annoncé en 2012-2013 un projet assorti d'un investissement de plus de 10 millions de dollars. En 2012-2013, le gouvernement a investi plus de 14 millions de dollars dans 17 projets, suscitant des investissements totaux de plus de 120 millions de dollars et créant plus de 600 nouveaux emplois.
- Le ministère a poursuivi sa collaboration avec les collectivités et les divers secteurs de l'industrie en Ontario en vue de relever les défis économiques locaux, sectoriels ou régionaux en créant de nouvelles possibilités et en attirant les investissements. Au cours de l'exercice 2012-2013, le gouvernement a annoncé un programme Collectivités en transition (CT) et une aide financière totale de 125 000 \$. Depuis 2006-2007, le gouvernement a apporté son soutien à plus de 60 projets dans l'ensemble de la province, pour une contribution totale de 17,5 millions de dollars.
- Élaboration et publication de la Stratégie pour le secteur de l'eau, l'une des premières stratégies sectorielles publiées par le ministère, et consultation à ce sujet. La stratégie sectorielle, qui rendait compte des activités et des plans stratégiques des principaux ministères de l'Ontario et des organismes intervenants, a reçu un accueil très positif de la part de l'industrie à la conférence Water Innovation in Action qui s'est tenue à Toronto.

2. Appuyer les entreprises de l'Ontario à percer dans de nouveaux marchés d'exportation

- Les entreprises participant aux programmes de commerce international ont signalé avoir cerné plus de 1,5 milliard de dollars en nouvelles occasions d'affaires.
- Le ministère a apporté son aide à 892 exportateurs chevronnés afin d'élargir leur marché et à 975 entreprises qui débutent sur les marchés d'exportation ou qui tentent de percer de nouveaux marchés d'exportation.
- Organisation et réalisation de 210 programmes de développement des exportations, y compris 69 missions à l'étranger, 56 séminaires nationaux, 78 programmes d'accueil d'acheteurs étrangers et 8 programmes NEEF /CONTACTS EXPORT; tous ces programmes visent les PME dans les secteurs prioritaires.
- Organisation et réalisation du programme de la mission du premier ministre en Chine en janvier 2013. Cette mission axée sur la technologie propre (gestion de l'eau et des eaux usées, construction écologique) et le secteur agroalimentaire a rassemblé 45 délégués représentant 35 entreprises et organismes. La mission a entraîné la signature d'ententes et de partenariats d'une valeur d'environ 800 millions de dollars.
- Organisation de la participation du ministre au salon aéronautique de Farnborough en juillet 2012. Les principales activités comprenaient la gestion des réunions entre le ministre et les cadres supérieurs d'entreprises mondiales de l'industrie aérospatiale en vue de nouer de nouvelles relations, de renforcer les partenariats existants et de promouvoir le secteur innovateur de l'aérospatiale de l'Ontario devant un auditoire mondial, ainsi que l'organisation du traditionnel dîner ontarien de clôture réunissant plus de 100 représentants de l'industrie et du gouvernement afin de célébrer la participation de l'Ontario à l'édition de cette année.
- Protection et promotion des intérêts de l'Ontario durant quatre séances intensives de négociations sur l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne.
- Réalisation de recherches et d'analyses de grande envergure et collaboration avec des représentants fédéraux afin de s'assurer que les intérêts commerciaux et

réglementaires étaient représentés dans d'autres négociations commerciales bilatérales, y compris l'accord de partenariat économique global (APEG) entre l'Inde et le Canada et les négociations du Partenariat transpacifique (PTP).

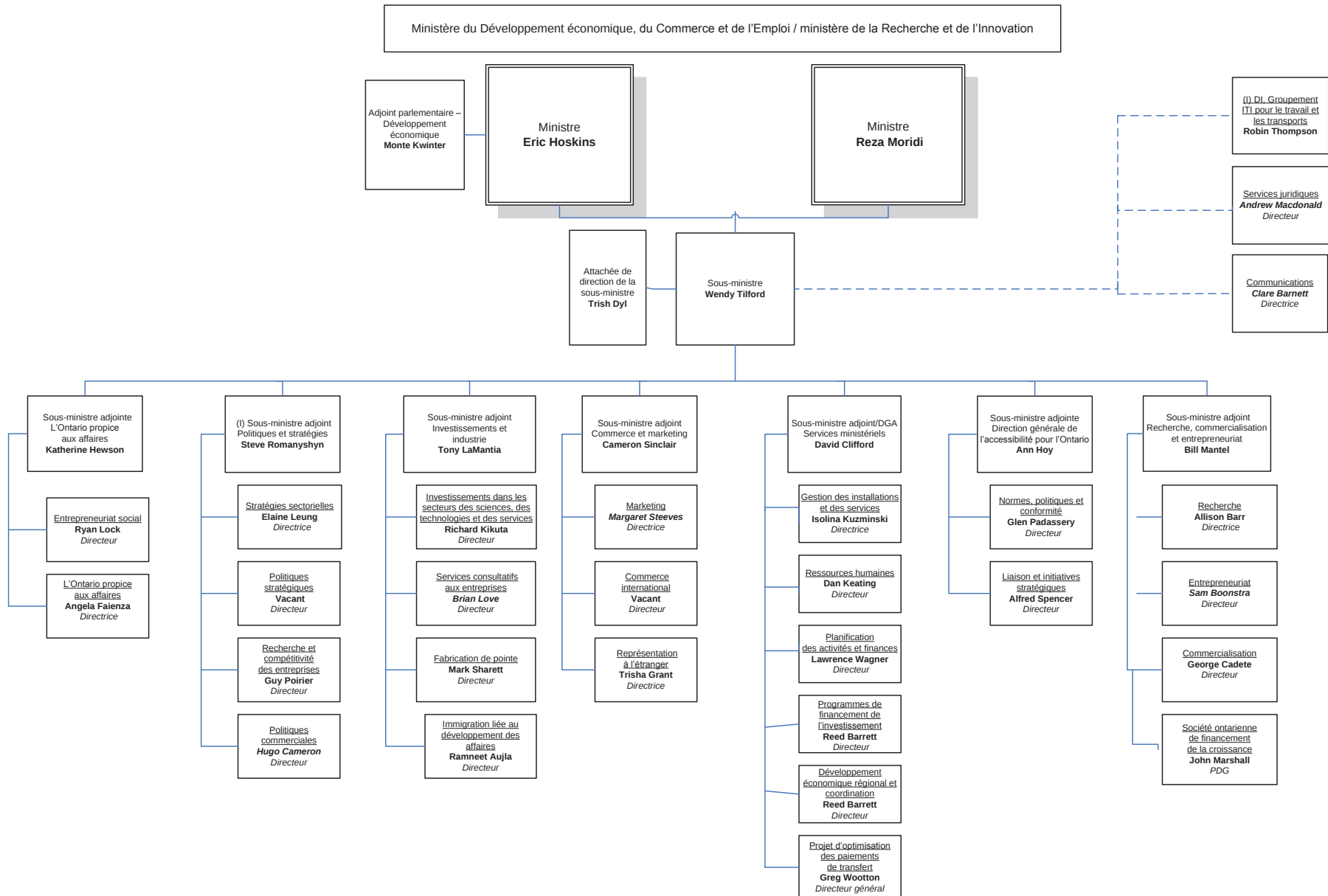
- Formulation de conseils stratégiques et réalisation de recherches pour la défense des intérêts de l'Ontario dans le cadre de différends commerciaux mettant en cause des mesures prises par la province, notamment un différend devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et plusieurs autres en vertu des dispositions sur les investissements de l'ALENA.
 - Formulation de conseils en matière de politiques commerciales et réalisation d'évaluations des risques concernant les répercussions des accords de commerce et d'investissement, y compris l'examen du nouvel accord sur la protection des investissements étrangers intervenu entre le Canada et la Chine.
- 3. Fournir au gouvernement des services de soutien en matière de politiques et de recherche dans les domaines de l'économie et de l'innovation**
- Soutien offert en matière de recherche et d'opérations à l'égard de projets importants, notamment le soutien aux demandes d'évaluation des retombées économiques des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 présentées par le Secrétariat du Conseil pour l'emploi et la prospérité et parrainage du Centre du commerce mondial du Conference Board du Canada.
 - Appui de l'affichage de 139 projets de règlements au Registre de la réglementation afin de promouvoir la transparence en matière de réglementation, ainsi que surveillance et compte rendu des activités en vertu du chapitre de la coopération en matière de réglementation de l'Accord de commerce et de coopération Québec-Ontario.
 - Lancement/publication du questionnaire de préparation au développement économique pour les Premières Nations, un outil d'évaluation visant à préparer les Premières Nations à entreprendre des activités de développement économique.
- 4. Diriger l'initiative du gouvernement « L'Ontario propice aux affaires » ainsi que les initiatives favorisant l'entrepreneuriat social et l'accessibilité**
- L'Ontario propice aux affaires a mis en œuvre un processus d'étude d'impact de la réglementation afin de créer un nouvel outil fondé sur les données probantes permettant de soutenir la prise de décisions concernant de nouveaux règlements.
 - Dans le cadre de la Stratégie ontarienne pour le secteur des affaires, L'Ontario propice aux affaires a travaillé avec le secteur sans but lucratif et ceux des petites entreprises et des services financiers. Les résultats obtenus à la suite de cet accès à guichet unique de 60 jours aux processus gouvernementaux comprennent les suivants :
 - économies pour les organismes sans but lucratif grâce à l'aide reçue pour participer aux ententes sur les fournisseurs attitrés du gouvernement de l'Ontario;
 - réduction de 60 % de la quantité de données obligatoires à fournir à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) dans les formulaires de demande d'indemnisation se rapportant à une maladie ou à un accident qui n'a pas occasionné d'arrêt de travail et élaboration d'un nouveau formulaire électronique et d'un service de demande d'indemnisation à distance entraînant une plus grande souplesse et des économies de temps pour les entreprises;
 - création du forum de l'Ontario pour les services financiers, qui rassemblera des représentants du ministère des Finances et du secteur ontarien des services financiers.

- L'Ontario propice aux affaires a collaboré étroitement avec le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels afin de contribuer à la planification et au lancement du projet pilote mis en place à London (Ontario) dans le cadre de l'Initiative de promotion de la conformité. Ce projet pilote vise à élargir le Modern Compliance Framework de l'Ontario, à favoriser une meilleure coordination et une plus grande collaboration entre les organismes de réglementation et à promouvoir l'efficacité des activités de conformité fondées sur les risques dans le but de réduire le fardeau des entreprises conformes et les inspections inutiles. Le projet pilote devrait avoir lieu de mars à août 2013.
- Le Conseil pour l'emploi et la prospérité a publié son rapport en décembre 2012. Ce rapport est un appel à l'action lancé au gouvernement, aux entreprises, au secteur de l'éducation, aux syndicats et à d'autres intervenants. Le gouvernement examine actuellement les recommandations et a pris des mesures immédiates relativement à certaines de celles-ci, notamment la mise en place de bons de commercialisation, la collaboration avec le gouvernement fédéral en matière de capital de risque et les forums pour les exportateurs mondiaux.
- Le Bureau pour l'entrepreneuriat social a été créé afin de favoriser un environnement où les entrepreneurs sociaux peuvent prospérer et contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois intéressants tout en relevant des défis sociaux et environnementaux pressants.
- Le 19 février 2013, le gouvernement a annoncé le transfert de la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario au ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi et a demandé au secteur privé d'accroître le nombre de personnes handicapées au sein de la main-d'œuvre ontarienne.
- Le 21 janvier 2013, le gouvernement a annoncé la création du nouveau Comité d'élaboration des normes du Conseil consultatif des normes d'accessibilité. Cette nouvelle structure permettra au gouvernement de simplifier et de renforcer la façon d'examiner et d'élaborer les normes.
- La Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario a conclu 24 nouveaux partenariats en 2012 dans le cadre du programme InterActions pour le changement afin de promouvoir l'accessibilité dans toute la province.
- La Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario a participé à plus de 200 jours de sensibilisation dans l'ensemble de la province en 2012, notamment à diverses conférences, à des exposés et à d'autres activités visant à promouvoir les normes d'accessibilité parmi les secteurs contraints et à favoriser une sensibilisation accrue aux exigences et aux avantages d'une meilleure accessibilité.

5. Soutenir la recherche et l'innovation de pointe en Ontario et promouvoir l'excellence de l'Ontario dans ce domaine à l'échelle mondiale

- Par l'entremise du Programme d'infrastructure de recherche du Fonds pour la recherche en Ontario, le ministère s'est engagé à verser :
 - 2,8 millions de dollars au Centre de toxicomanie et de santé mentale pour l'amélioration des diagnostics et des traitements des maladies mentales;
 - 3,4 millions de dollars à l'Université de Toronto pour faire progresser la production de photopiles peu coûteuses et écoénergétiques;

- 2,4 millions de dollars au Sunnybrook Research Institute pour la découverte de nouveaux candidats-médicaments pour le traitement du cancer.
 - En 2013-2014, l'Ontario a annoncé le renouvellement du financement de 100 millions de dollars sur cinq ans de l'Institut ontarien du cerveau (IOC). Cette somme permettra à l'IOC d'étendre ses travaux cruciaux de recherche actuels aux domaines de l'épilepsie, de la paralysie cérébrale et de l'autisme afin d'y inclure la dépression et les maladies neurodégénératives, de financer des projets pilotes portant sur les traumatismes crâniens et la toxicomanie et d'étendre le Brain-CODE – un système centralisé d'information sur les patients.
- 6. Fournir du soutien aux entrepreneurs et aux petites et moyennes entreprises de l'Ontario, notamment un soutien accru aux entreprises novatrices et aux entreprises à croissance exceptionnelle**
- Le Réseau ontarien des entrepreneurs (ROE) a aidé les entrepreneurs et les sociétés du secteur des technologies de notre province à accélérer la commercialisation par les moyens suivants :
 - mobilisation de plus de 219 millions de dollars, dont plus de 96 millions de dollars en espèces provenant du secteur privé;
 - création et maintien de plus de 34 000 emplois;
 - création de plus de 1 300 nouvelles entreprises;
 - obtention de 220 brevets approuvés sur de nouvelles idées et technologies;
 - mise au point de plus de 1 170 prototypes;
 - lancement de plus de 1 400 nouveaux produits et services sur le marché.
 - Le réseau ontarien des centres d'encadrement des petits entrepreneurs a aidé 7 000 nouvelles sociétés à démarrer et 1 480 entreprises à prendre de l'expansion, entraînant la création de plus de 9 000 nouveaux emplois.
 - Cinq associations sectorielles ont reçu du soutien afin de créer des ressources en commerce électronique dans le but d'appuyer les petites et moyennes entreprises au sein de leurs industries respectives.
 - Les centres d'encadrement des petits entrepreneurs ont organisé 142 séminaires et événements sur le commerce électronique afin d'initier les entrepreneurs et les propriétaires de petites entreprises aux diverses facettes du commerce électronique.
 - Les conseillers principaux en développement des entreprises rattachés aux bureaux régionaux ont mené plus de 2 200 consultations avec des entreprises à croissance exceptionnelle ou à croissance exceptionnelle potentielle, occasionnant la création ou la préservation de plus de 2 900 emplois, plus de 339 millions de dollars au total en nouveaux projets d'investissement et plus de 190 millions de dollars en exportations internationales et interprovinciales.
 - Soutien de 483 étudiants pour les aider à lancer et gérer leurs propres entreprises dans le cadre du programme Entreprise d'été en 2012.
 - Administration du programme Avantage mondial de l'Ontario en offrant 53 stages à l'étranger à des étudiants en entrepreneuriat de 10 établissements de niveau postsecondaire.
 - Engagement à verser environ 990 000 \$ à 23 projets par l'intermédiaire du programme Partenariats entrepreneuriat jeunesse.



Lois

Lois administrées par le ministère de la Recherche et de l'Innovation et le ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi :

Loi sur les sociétés de développement, L.R.O. 1990, chap. D.10

Loi sur le ministère du Développement économique et du Commerce, L.R.O., 1990, chap. M

Loi de 2008 sur la Société ontarienne de financement de la croissance, L.O.. 2008. chap. 19, Annexe O

Loi sur la fondation de recherches, L.R.O. 1990, chap. R.27

Loi de 2012 abrogeant la Loi sur la Fondation de recherches, L.O. 2012. chap. 8, Annexe 53

Loi de 1992 sur les fonds communautaires de placement dans les petites entreprises, L.O. 1992, chap.18, relativement à la partie III.2 et à l'application des dispositions de la partie I et de la partie IV et des règlements à ou relativement à une société de placement agréée ou antérieurement agréée en vertu de la partie III.2

Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, L.O. 2005, chap. 11

Loi de 2012 visant à attirer les investissements et à créer des emplois, L.O. 2012, chap. 10

Loi de 2010 sur le développement des technologies de l'eau, L.O. 2010, chap. 19, annexe 1, relativement à la partie II

Organismes, conseils et commissions (OCC)

Organismes consultatifs

Agence pour les petites entreprises de l'Ontario (APEO)

L'APEO a été créée afin de contribuer à améliorer les interactions entre le gouvernement et les petites et moyennes entreprises (PME), de servir de groupe de rétroaction et de fournir au gouvernement des conseils stratégiques de haut niveau sur les principaux problèmes nuisant à la croissance et à la compétitivité des PME de l'Ontario.

Comité d'élaboration des normes du Conseil consultatif des normes d'accessibilité (CEN-CCNA)

Le 21 janvier 2013, le gouvernement a annoncé la création du nouveau CEN-CCNA. Le CEN-CCNA conseillera le gouvernement relativement à l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées et sera chargé d'examiner les normes d'accessibilité existantes et d'en élaborer de nouvelles, sur demande.

Conseil consultatif du Fonds pour la recherche en Ontario (CCFRO)

Le CCFRO examine et évalue le Fonds pour la recherche en Ontario et les propositions de financement du programme Bourses de nouveaux chercheurs et formule des recommandations au ministre. Il fournit également au ministre des conseils stratégiques sur le programme de recherche visant à maintenir l'Ontario concurrentiel et prospère.

Conseil consultatif ontarien des investissements et du commerce

Le conseil a été créé pour fournir des conseils stratégiques et du soutien au gouvernement afin de promouvoir l'Ontario sur les marchés mondiaux comme un endroit idéal pour faire des investissements et pour aider les entreprises de l'Ontario à commencer à exporter vers de nouveaux marchés ou à accroître leurs exportations sur les marchés existants.

Conseil ontarien du secteur de la fabrication (COSF)

Le Conseil ontarien du secteur de la fabrication (COSF) a été mis sur pied pour conseiller le gouvernement sur les défis auxquels font face les manufacturiers de l'Ontario et sur les possibilités qui s'offrent à eux sur un marché mondial concurrentiel.

Entreprises opérationnelles

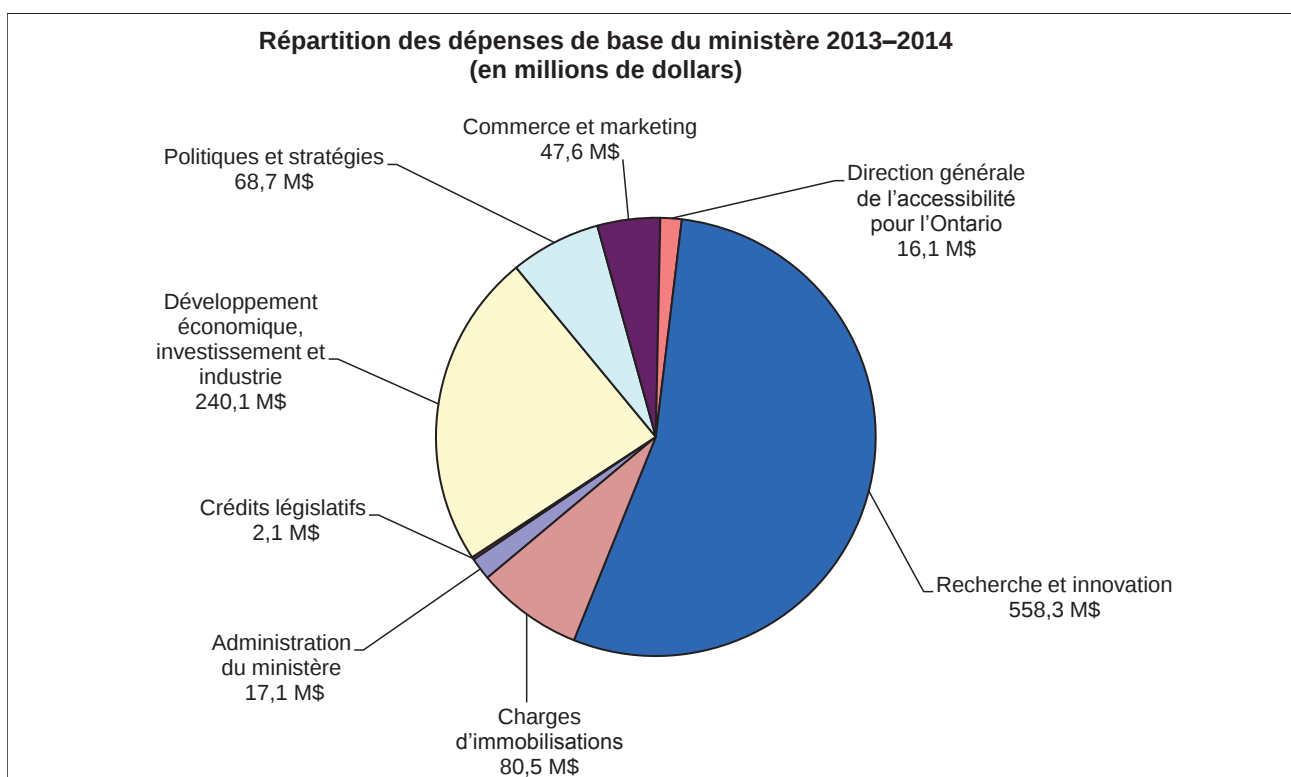
Société ontarienne de financement de la croissance (SOFC)

La Société ontarienne de financement de la croissance (SOFC) a été créée afin d'effectuer les activités suivantes :

- s'occuper de l'intérêt du gouvernement de l'Ontario dans la société en commandite appelée Fonds ontarien de capital-risque SC, et notamment le recevoir, le détenir et l'administrer;
- acquérir un portefeuille de placement dans des entreprises que la Société considère comme des entreprises de technologies émergentes, s'en occuper et le gérer. Ce fonds est appelé Fonds ontarien de développement des technologies émergentes en français;
- réaliser les autres objets précisés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants (SOGFII)

La SOGFII a été constituée pour agir à titre d'organisme chargé de recevoir les fonds des investisseurs immigrants, comme l'exige le gouvernement fédéral aux termes du Programme d'immigration des investisseurs, et pour investir ces fonds afin de soutenir le développement économique et la création d'emplois en Ontario.

PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2013-2014
INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2013-2014 (M\$)

Charges de fonctionnement*	949 933 828
Charges d'immobilisations*	80 501 000
Total des charges	1 030 434 828
Actifs de fonctionnement	50 504 000
Biens immobilisés	0,001

* Les redressements de consolidation suivants sont exclus :

- Redressement de consolidation – Collèges
- Redressement de consolidation – Hôpitaux
- Redressement de consolidation – Société ontarienne de financement de la croissance
- Redressement de consolidation – Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants

Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Les ministères soutiennent une économie forte, novatrice et concurrentielle qui offre des emplois et la prospérité à tous les Ontariens au moyen des activités suivantes : le soutien de la croissance régionale dans les principaux secteurs stratégiques, la mise en œuvre de politiques en matière de recherche et d'innovation afin d'offrir un programme axé sur l'excellence, le rendement et les résultats, le renforcement de l'Ontario, nationalement et internationalement, comme destination de prédilection pour l'investissement, le commerce, la recherche, l'innovation et la commercialisation, la promotion de la modernisation du gouvernement et les efforts visant à rendre l'Ontario plus accessible et plus inclusif.

Crédits et programmes	Prévisions 2013-2014 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2012-2013		2012-2013*		Chiffres réels 2011-2012* \$
		\$	%	Prévisions \$	Chiffres réels provisoires \$	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS						
Programme d'administration du ministère	17 061 100	(42 700)	(0,2 %)	17 103 800	16 109 085	19 398 098
Programme de développement économique, de commerce et d'emploi	372 476 500	27 487 400	8,0 %	344 989 100	268 003 286	364 860 418
Programme de recherche et d'innovation	638 822 200	(69 406 900)	(9,8 %)	708 229 100	803 113 457	668 323 331
Total, y compris mandats spéciaux	1 028 359 800	(41 962 200)	(3,9 %)	1 070 322 000	1 087 225 828	1 052 581 847
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	1 028 359 800	(41 962 200)	(3,9 %)	1 070 322 000	1 087 225 828	1 052 581 847
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	2 076 028	(522 159)	(20,1 %)	2 598 187	818 577	1 745 781
Total du ministère – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	1 030 435 828	(42 484 359)	(24,0 %)	1 072 920 187	1 088 044 405	1 054 327 628
Redressement de consolidation – Collèges	(1 500 000)	(1 500 000)	100,0 %	-	-	-
Redressement de consolidation – Hôpitaux	(40 530 000)	33 114 300	(45,0 %)	(73 644 300)	(86 070 000)	(80 046 002)
Redressement de consolidation – Société ontarienne de financement de la croissance	(40 387 400)	6 339 600	(13,6 %)	(46 727 000)	(45 977 000)	(18 016 000)
Redressement de consolidation – Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants	12 997 300	(3 919 600)	(23,2 %)	16 916 900	16 916 900	16 246 000
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	961 015 728	(8 450 059)	(0,9 %)	969 465 787	972 914 305	972 511 626
ACTIFS DE FONCTIONNEMENT ET BIENS IMMOBILISÉS						
Programme de développement économique, de commerce et d'emploi	50 505 000	(18 002 000)	(26,3 %)	68 507 000	21 353 122	85 584 764
Total à voter – Actifs de fonctionnement et biens immobilisés	50 505 000	(18 002 000)	(26,3 %)	68 507 000	21 353 122	85 584 764
Total des actifs	50 505 000	(18 002 000)	(26,3 %)	68 507 000	21 353 122	85 584 764

* Les prévisions et les chiffres réels du dernier exercice sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.
Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2013.

ANNEXE

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation et le ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi ont fait preuve de leadership en vue de favoriser un climat d'affaires concurrentiel qui attire des emplois et des investissements en Ontario. Les ministères ont soutenu la priorité du plan économique du gouvernement intitulée « Une économie forte pour un Ontario fort ».

1. Attirer, augmenter et préserver les investissements et les emplois de qualité et de grande valeur dans les marchés et les secteurs cibles

En 2012-2013, les ministères ont contribué à la croissance économique en attirant les investissements suivants :

Fonds pour les emplois et les investissements stratégiques

Cinq projets du Fonds pour les emplois et les investissements stratégiques (FEIS) ont été annoncés en 2012-2013, en vertu desquels l'Ontario a accordé plus de 40 millions de dollars (29 millions en subventions et 11 millions en prêts) afin de soutenir des investissements totaux de plus de 500 millions de dollars de la part de l'industrie et la création ou la préservation de plus de 800 emplois hautement spécialisés.

Projets annoncés par le FEIS 2012-2013

Société	Emplacement	Prêts (M\$)	Subventions (M\$)	Total des investissements dans les projets admissibles (M\$)	Total des investissements à verser (M\$)	Emplois créés ou préservés
Projets annoncés en 2012-2013						
IBM Canada Ltée	Barrie, Markham, Ottawa	0,00	8,00	71,50	210,00	145
Rockstar Games (Take2)	Oakville	0,00	2,00	57,65	60,51	122
Cytec Canada Inc.	Niagara Falls	8,00	2,00	125,00	125,00	135
Toyota Motor Manufacturing Canada Inc.	Cambridge	0,00	16,88	120,54	120,54	400
Sumitomo Precision Products	Mississauga	3,25 \$	0,00	10,01	10,01	50
Total des projets annoncés		11,25	28,88	384,70	526,06	852

Fonds de développement de l'Est de l'Ontario

En 2012-2013, le Fonds de développement de l'Est de l'Ontario (FDEO) a appuyé quelque 21 projets grâce à un investissement total de 7,2 millions de dollars. Depuis la création du Fonds en 2008, le gouvernement a investi 60 millions de dollars dans 130 projets, suscitant un investissement total d'environ 590 millions de dollars. Ces investissements ont permis la création de près de 2 700 nouveaux emplois.

Projets annoncés par le FDEO 2012-2013

Société	Emplacement	Investissement de l'Ontario	Investissements suscités	Emplois créés	Emplois préservés
Goodyear Canada,	Napanee	994 119 \$	9 941 194 \$	10	789
Compagnie 3M Canada	Brockville	540 818 \$	5 408 180 \$	12,5	90
G.T. Machining & Fabricating Ltd.	Napanee	304 800 \$	3 048 000 \$	25	138
Comté de Hastings	Comtés de Hastings, de Prince Edward et de Lennox et Addington	122 681 \$	509 625 \$	S.O.	S.O.
GH Gunther Huettlin Manufacturing	Belleville	204 200 \$	2 042 000 \$	10	36
EPC Industries Limited	Belleville	256 818 \$	2 568 180 \$	16	39
Drain Bros Excavating Limited	Havelock	772 600 \$	7 726 000 \$	10	164
Les Produits Dalmen Products Ltd.	St-Isidore	265 623 \$	2 656 229 \$	10	35
Procter & Gamble Inc.	Belleville	900 000 \$	34 940 000 \$	40	652
Greater Peterborough Area Economic Development	Peterborough	74 456 \$	297 825 \$	S.O.	S.O.
Direct Coil Inc.	Millhaven	482 611 \$	4 826 113 \$	20	15
Knorr Brake Ltd.	Kingston	226 703 \$	2 267 034 \$	18	74
Metec Metal Technology	Vankleek Hill	109 700 \$	1 097 000 \$	8	13
Beau's All Natural Brewing Company Ltd.	Vankleek Hill	284 500 \$	2 845 000 \$	15	40
Protoplast Inc.	Cobourg	84 797 \$	847 970 \$	20	80
Deca Cables Inc.	Trenton	264 816 \$	2 648 160 \$	10	95
Blommer Chocolate Company of Canada Inc.	Campbellford	333 949 \$	3 339 493 \$	14	80
DART Aerospace Ltd.	Hawkesbury	210 494 \$	2 104 936 \$	10	80
Holder Tractors Inc.	Embrun	114 100 \$	1 141 000 \$	12	0
Ross Video	Iroquois	513 600 \$	5 136 000 \$	25	160
Sensient Colors Canada Ltd.	Kingston	150 000 \$	1 500 000 \$	10	28
Annoncé en 2012-2013		7 211 385 \$	96 889 939 \$	295,50	2 608,00
Total de la valeur des projets approuvés (à ce jour)		60 659 980 \$	590 478 048 \$	2 701,50	11 425,50

Fonds de développement du Sud-Ouest de l'Ontario

À la suite de la création du Fonds en octobre 2012, le gouvernement a annoncé en 2012-2013 un projet demandant un investissement de plus de 10 millions de dollars. En 2012-2013, le gouvernement a investi plus de 14 millions de dollars dans 17 projets, mettant à profit un total de plus de 120 millions de dollars et créant plus de 600 nouveaux emplois.

Projets annoncés par le FDSOO 2012-2013

Société	Emplacement	Investissement de l'Ontario	Investissements suscités	Emplois créés	Emplois préservés
Lambton Conveyor Ltd,	Wallaceburg	1 500 000 \$	10 155 000 \$	110	110
Annoncé en 2012-2013		1 500 000 \$	10 155 000 \$	110,00	110,00
Total de la valeur des projets approuvés (à ce jour)		14 951 132 \$	120 458 482 \$	644,00	1 679,00

Programme Collectivités en transition

Le ministère a poursuivi sa collaboration avec les collectivités et les divers secteurs de l'industrie en Ontario en vue de relever les défis économiques locaux, sectoriels ou régionaux en créant de nouvelles possibilités et en attirant les investissements. Au cours de l'exercice 2012-2013, le programme Collectivités en transition (CT) a annoncé le soutien à un projet, pour un investissement total de 125 000 \$. Depuis 2006-2007, le gouvernement a apporté son soutien à plus de 60 projets dans l'ensemble de la province, pour une contribution totale de 17,8 millions de dollars.

Projets annoncés par le programme CT 2012-2013

Projet	Investissement (en dollars)
Elliott Lake	125 000
Annoncé en 2012-2013	125 000
Total de la valeur des projets approuvés (à ce jour)	17,8 millions

Stratégie pour l'industrie automobile

(Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile, Fonds d'investissement stratégiques dans de grands projets et initiative Investissement stratégique dans le secteur manufacturier)

- En 2012, l'Ontario est demeuré le plus important territoire infranational d'assemblage automobile au sein de l'ALENA, représentant 16 % de la production continentale.

- En avril 2012, Ford a ajouté un troisième quart de travail dans son usine de fabrication de moteurs de Windsor-Essex, ce qui a entraîné la création de 100 nouveaux emplois dans l'usine.
- En juillet 2012, la General Motors a annoncé un investissement d'environ 850 millions de dollars (833,62 millions) en recherche et développement au Canada. L'argent, investi entre 2009 et 2016, sera consacré à la production de matériaux plus légers pour les véhicules, ainsi qu'au développement de logiciels et aux communications.
- En mars 2013, la General Motors a annoncé un investissement de 250 millions de dollars pour l'installation de nouveaux équipements et outils à son usine de montage CAMI à Ingersoll.
- En janvier 2013, Toyota a annoncé un investissement pouvant atteindre 125 millions de dollars dans son usine de Cambridge afin d'accroître la production des voitures Lexus, y compris un nouveau modèle utilitaire sport équipé d'un moteur hybride électrique-essence, dont la production devrait débuter en 2014. L'Ontario a versé une aide financière de 16,875 millions de dollars.
- En 2012-2013, l'Unité du secteur automobile a présenté le cadre pour l'investissement dans le secteur de la fabrication automobile (CISFA) au Comité des priorités et des politiques du Conseil des ministres. Le CISFA comprend quatre volets principaux qui offrent une nouvelle perspective permettant au gouvernement d'évaluer les demandes d'aide financière des constructeurs d'automobiles. L'Unité du secteur automobile a reçu des directives du Comité des priorités et des politiques concernant l'application du CISFA à tous les investissements stratégiques importants dans le secteur de l'automobile.

Séduction des investisseurs

- La Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants a soutenu 20 projets d'infrastructure, dont la construction de l'édifice de la phase 2 du MaRS Centre, une usine de traitement de l'eau à Barrie et des travaux d'amélioration routière (chaussées et ponts) à Ottawa et à Temiskaming Shores
- CRS Electronics Inc., une entreprise ontarienne spécialisée dans la technologie d'éclairage DEL, a attiré 8,88 millions de dollars en investissements étrangers par l'intermédiaire du Programme de désignation des candidats de la province - catégorie des investisseurs afin de soutenir la transformation de l'entreprise en base nord-américaine pour les ventes et la distribution des produits DEL ainsi que la R-D associée à cette technologie.
- Plus de 100 entreprises ontariennes potentielles et existantes des secteurs des TIC, de la fabrication et des services ont reçu de l'aide pour combler leurs besoins en main-d'œuvre étrangère hautement qualifiée par l'entremise des services conseils d'immigration pour gens d'affaires de la Division des investissements et de l'industrie.

Exemples d'investissements attirés en 2012-2013			
Société	Emplacement, secteur	Montant des investissements (M\$)	Nombre d'emplois
Oberthur Technologies	France, Services financiers	41	100
Transline Resource Group	R.-U., TIC	16,2	300
Wipro Technologies	Inde, Services aux entreprises	17	500
Almirall	Espagne, Sciences de la vie	5,4	60
Altera	É.-U., TIC	20,5	100
IBM Canada R+D Centre	Canada, TIC	210	145
Aditya Birla Minacs	Canada, Services aux entreprises	2,5	100
HGS Canada (Belleville)	Canada, Services aux entreprises	1	50

2. Aider les entreprises de l'Ontario à percer dans de nouveaux marchés d'exportation

- Organisation et réalisation du programme de la mission du premier ministre en Chine en janvier 2013. Cette mission axée sur la technologie propre (gestion de l'eau et des eaux usées, construction écologique) et le secteur agroalimentaire a rassemblé 45 délégués représentant 35 entreprises et organismes. La délégation a visité Shanghai, Nanjing et Chengdu, dans la province du Sichuan. La mission a entraîné la signature d'ententes et de partenariats d'une valeur d'environ 800 millions de dollars.
- Formulation de conseils en matière de politiques commerciales et réalisation d'évaluations des risques concernant les répercussions des accords de commerce et d'investissement, y compris l'examen du nouvel accord sur la protection des investissements étrangers intervenu entre le Canada et la Chine.
- Protection et promotion des intérêts de l'Ontario durant quatre séances intensives de négociations sur l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne.
- Collaboration étroite avec le ministère des Affaires intergouvernementales et d'autres ministères pour défendre la position de l'Ontario auprès du gouvernement fédéral sur les questions réglementaires pouvant avoir des répercussions sur le commerce frontalier canado-américain, par l'intermédiaire d'un nouveau conseil de coopération en matière de réglementation entre le Canada et les États-Unis établi en 2011.
- Organisation et réalisation de 210 programmes de développement des exportations, y compris 69 missions à l'étranger, 56 séminaires nationaux, 78 programmes d'accueil d'acheteurs étrangers et 8 programmes NEEF /CONTACTS EXPORT; tous ces programmes visent les PME dans les secteurs prioritaires.

- Aide apportée à plus de 1 200 entreprises afin de les aider à développer leur marché d'exportation, y compris 556 entreprises amenées directement sur les marchés grâce aux programmes d'exportations internationales.
- Les entreprises participant aux programmes de commerce international ont signalé avoir cerné plus de 1,5 milliard de dollars en nouvelles occasions d'affaires.
- Le ministère a apporté son aide à 892 exportateurs chevronnés afin d'élargir leur marché et à 975 entreprises qui débutent sur les marchés d'exportation ou qui tentent de percer de nouveaux marchés d'exportation.
- Plus de 1 200 occasions ont été triées et plus de 120 débouchés ont été mis en valeur, qualifiés et transférés à la Division des investissements et de l'industrie afin d'être pris en charge dans le cadre de la prospection d'investisseurs.
- Un taux de satisfaction de la clientèle de 88 % à l'égard des programmes commerciaux.
- Collaboration avec une équipe de travail intraministérielle afin de planifier et d'assurer la présence de l'Ontario à la Worldwide Partner Conference de Microsoft (du 8 au 12 juillet 2012). La conférence a attiré plus de 13 000 participants provenant de 150 pays au Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto, notamment des chefs et des dirigeants d'entreprises de TI, des PME, des membres de la presse internationale et des experts de l'industrie.
- Organisation de quatre tournées médiatiques pour 39 journalistes internationaux des É.-U., du R.-U., de la France, de l'Allemagne, de l'Inde, de la Chine, du Japon, du Brésil, du Mexique et de l'Australie.
- Dans le cadre d'initiatives de relations avec les médias, 254 millions de lecteurs potentiels rejoints grâce à la parution de 1 941 reportages dans des publications d'information internationales et les médias électroniques, avec une valeur publicitaire équivalente de 43,5 millions de dollars.

3. Fournir des services de soutien en matière de politiques et de recherche dans les domaines de l'économie et de l'innovation

- Recherche et analyse en matière de politiques stratégiques à l'échelle du ministère à l'appui des principales initiatives visant à renforcer le développement économique et la création d'emplois, comme le rapport du Conseil pour l'emploi et la prospérité et la Stratégie d'emploi pour les jeunes.
- À titre de responsable de l'élaboration et de la coordination des politiques ministérielles, coordination des réunions mensuelles du comité exécutif interministériel et des séminaires sur les politiques, ainsi que du groupe de travail lié au programme Nos meilleurs conseils afin de soutenir la prise de décisions fondées sur des éléments probants en matière de politiques de développement économique et d'innovation à l'échelle des ministères.
- Organisation du financement des principaux intervenants et des événements liés à ceux-ci (l'Ontario Economic Summit, un événement organisé par l'Ontario Chamber of Commerce auquel ont participé des sous-ministres et le groupe de consultation régionale de l'Ontario).
- Appui de l'affichage de 139 projets de règlements au Registre de la réglementation afin de promouvoir la transparence en matière de réglementation ainsi que surveillance et

compte rendu des activités en vertu du chapitre de la coopération en matière de réglementation de l'Accord de commerce et de coopération Québec-Ontario.

- Production de plus de 200 fiches de renseignements et de rapports visant à appuyer le ministère et soutien de la coordination de la gestion des connaissances en vue de l'utilisation des bases de données économiques et commerciales par le ministère.
- Élaboration et publication de la Stratégie pour le secteur de l'eau, l'une des premières stratégies sectorielles publiées par le ministère, et consultation sur celle-ci. La stratégie sectorielle, qui rendait compte des activités et des plans stratégiques des principaux ministères de l'Ontario et des organismes intervenants, a reçu un accueil très positif de la part de l'industrie à la conférence Water Innovation in Action qui s'est tenue à Toronto.
- Organisation d'une rencontre de consultation des intervenants avec l'industrie vinicole (VQA) dans le cadre d'une initiative d'examen à mi-parcours des façons d'accroître l'efficacité et l'efficacité des programmes ministériels de soutien de la VQA.

4. Diriger l'initiative du gouvernement « L'Ontario propice aux affaires » ainsi que les initiatives favorisant l'entrepreneuriat social et l'accessibilité

L'Ontario propice aux affaires

L'initiative L'Ontario propice aux affaires vise à rendre les services gouvernementaux plus rapides, plus intelligents et plus simples pour les entreprises. Voici certains des principaux résultats obtenus :

- En 2012-2013, L'Ontario propice aux affaires a accepté de poursuivre sa réduction précédente de 17 % des exigences réglementaires (2008-2011) en s'engageant à piloter une nouvelle stratégie de réduction du fardeau résultant de la stratégie pour le secteur des petites entreprises définie avec le concours de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.
- Le nouveau Code de pratique des autorités de réglementation fondé sur le risque qui fait la promotion d'un environnement réglementaire juste et cohérent est mis en œuvre au sein de 20 ministères de réglementation.
- L'Ontario a mis en œuvre un processus d'étude d'impact de la réglementation afin de créer un nouvel outil fondé sur les données probantes permettant de soutenir la prise de décisions concernant de nouveaux règlements. Plus de 100 employés de la fonction publique de l'Ontario ont participé à l'une des trois séances de formation d'une journée tenues en juin et juillet 2012. En outre, plusieurs ministères ont participé à l'étape pilote, de janvier à août 2012, afin de mettre l'outil à l'essai.
- L'Ontario propice aux affaires a rédigé le premier rapport public concernant l'ensemble de la FPO sur les résultats de rendement des normes de service externe pour 2011-2012 et l'a publié en décembre 2012. Les résultats tirés du premier rapport consolidé indiquent que, dans l'ensemble, 88 % des normes de service dans la FPO ont atteint au moins 90 % de leur objectif.
- L'Ontario propice aux affaires a collaboré étroitement avec le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels afin de contribuer à la planification et au lancement du projet pilote mis en place à London (Ontario) dans le cadre de l'Initiative de promotion de la conformité. Ce projet pilote vise à élargir le Modern Compliance

Framework de l'Ontario, à favoriser une meilleure coordination et une plus grande collaboration entre les organismes de réglementation et à promouvoir l'efficacité des activités de conformité fondées sur les risques dans le but de réduire le fardeau des entreprises conformes et les inspections inutiles. Le projet pilote devrait avoir lieu de mars à août 2013.

- L'Ontario propice aux affaires a signé un protocole d'entente avec MaRS afin de transférer les « problèmes » en matière de politique sociale au Solutions Lab. Tout au long de l'exercice 2012-2013, OPA a travaillé avec MaRS afin de sensibiliser davantage les cadres supérieurs et le personnel responsable des politiques travaillant sur des enjeux sociopolitiques complexes à l'utilisation du Solutions Lab pour concevoir, mettre à l'essai et évaluer des solutions à certains des problèmes sociétaux les plus insaisissables de l'Ontario.

Conseil pour l'emploi et la prospérité

Le gouvernement a créé le Conseil pour l'emploi et la prospérité afin d'offrir des conseils au sujet d'un plan visant à donner un élan à la productivité de l'Ontario en mettant à profit l'expérience des entreprises, des syndicats, du milieu universitaire et des organismes non gouvernementaux. Le Conseil a également reçu le mandat de conseiller le gouvernement sur le regroupement et la réorientation des programmes existants de soutien aux entreprises.

- Le Conseil pour l'emploi et la prospérité a publié son rapport en décembre 2012. *L'avantage Ontario* est un appel à l'action lancé au gouvernement, aux entreprises, au secteur de l'éducation, aux syndicats et à d'autres intervenants. Le gouvernement examine actuellement les recommandations et a pris des mesures immédiates relativement à certaines de celles-ci, notamment la mise en place de bons de commercialisation, la collaboration avec le gouvernement fédéral en matière de capital de risque et les forums pour les exportateurs mondiaux.
- On a annoncé dans le Budget de l'Ontario de 2013 la création d'un comité technique chargé de trouver des possibilités d'économie sur le plan des programmes de soutien aux entreprises et des crédits d'impôt remboursables, comme l'avait recommandé le Conseil pour l'emploi et la prospérité.

Entreprises sociales

Le Bureau pour l'entrepreneuriat social a été créé afin de favoriser un environnement où les entrepreneurs sociaux peuvent prospérer et contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois intéressants tout en relevant des défis sociaux et environnementaux pressants.

- Le Bureau a élaboré des outils de financement innovateurs, comme le fonds de micro-crédit pour les entreprises sociales destiné aux entrepreneurs sociaux dont l'entreprise est en démarrage et comble les lacunes de l'écosystème des entreprises sociales, dont la cartographie des systèmes de soutien, un partenariat avec les Centres d'excellence de l'Ontario afin d'encourager la collaboration entre les entrepreneurs sociaux dont l'entreprise est en démarrage et ceux dont les entreprises sont établies et l'ouverture du Réseau ontarien des entrepreneurs aux entrepreneurs sociaux.

Accessibilité

L'Ontario est le premier territoire de compétence du Canada à avoir adopté des lois qui définissent un objectif et un échéancier clairs en matière d'accessibilité par la prévention et l'élimination des obstacles dans les principales sphères de la vie courante.

- Cinq normes d'accessibilité sont maintenant en place en vertu de la LAPHO, notamment la Norme d'accessibilité pour les services à la clientèle, la Norme d'accessibilité de l'information et des communications, la Norme d'accessibilité pour le transport, la Norme d'accessibilité à l'emploi et la Norme d'accessibilité pour la conception des espaces publics (Normes d'accessibilité au milieu bâti).
- Les organismes désignés du secteur public devaient se conformer à la Norme d'accessibilité pour les services à la clientèle au plus tard le 1^{er} janvier 2010. La totalité des organismes du secteur parapublic ont signalé qu'ils se conforment à cette norme.
- Le 21 janvier 2013, le gouvernement a annoncé la création du nouveau Comité d'élaboration des normes du Conseil consultatif des normes d'accessibilité. Cette nouvelle structure permettra au gouvernement de simplifier et de renforcer la façon d'examiner et d'élaborer les normes.
- En 2012, la Direction générale a conclu 24 nouveaux partenariats dans le cadre du programme InterActions pour le changement afin de promouvoir l'accessibilité dans toute la province. Par exemple, elle a formé un partenariat avec l'Ontario Chamber of Commerce afin de concevoir des ressources, des outils et des séances d'information dans le but d'aider les petites et moyennes entreprises à comprendre les exigences d'accessibilité. La Direction générale a aussi établi un partenariat avec le Conference Board du Canada afin d'élaborer un manuel présentant des renseignements pratiques et des ressources dont les employeurs ont besoin pour réussir à intégrer les personnes handicapées à la main-d'œuvre.
- La Direction générale a participé à plus de 200 jours de sensibilisation dans l'ensemble de la province en 2012, notamment à diverses conférences, à des exposés et à d'autres activités visant à promouvoir les normes d'accessibilité parmi les secteurs contrainte et à favoriser une sensibilisation accrue aux exigences et aux avantages d'une meilleure accessibilité.

5. Soutenir la recherche et l'innovation de pointe en Ontario et promouvoir l'excellence de l'Ontario dans ce domaine à l'échelle mondiale

- Le Fonds pour la recherche en Ontario soutient la recherche propre à conduire à la création de biens et de services novateurs qui peuvent stimuler l'économie de l'Ontario. Jusqu'à présent, presque 38 000 employés hautement qualifiés ont été formés, 1,3 milliard de dollars en investissement a permis de mobiliser 2,87 milliards de dollars supplémentaires et, de plus, 625 partenariats industriels et institutionnels ont été créés.
 - Par l'entremise du Programme d'infrastructure de recherche du Fonds pour la recherche en Ontario, le ministère s'est engagé à ce jour à verser 740 millions de dollars à la réalisation de 1 610 projets d'infrastructure de recherche par l'intermédiaire du programme, ce qui a permis de susciter 1,68 milliard de dollars auprès du gouvernement fédéral, des établissements et des partenaires du secteur privé. À ce jour, ces projets ont permis de former 20 617 employés hautement qualifiés.

- Depuis la création du Programme d'excellence en recherche du Fonds pour la recherche en Ontario en 2005, le gouvernement de l'Ontario a versé environ 556,6 millions de dollars à la réalisation de 140 projets de recherche qui ont suscité des contributions supplémentaires du secteur privé et des établissements de 1,19 milliard de dollars. À ce jour, ces projets ont permis de former 17 129 employés hautement qualifiés.
- En 2012-2013, le ministère a pris un certain nombre d'engagements importants, notamment les suivants :
 - *Institut ontarien du cerveau (IOC)* : l'Ontario a annoncé le renouvellement du financement de 100 millions de dollars sur cinq ans à partir de 2013-2014. Cette somme permettra à l'IOC d'étendre ses travaux cruciaux de recherche actuels aux domaines de l'épilepsie, de la paralysie cérébrale et de l'autisme afin d'y inclure la dépression et les maladies neurodégénératives, de financer des projets pilotes portant sur les traumatismes crâniens et la toxicomanie et d'étendre le Brain-CODE – un système centralisé d'information sur les patients. L'IOC continuera de favoriser la collaboration entre l'industrie et le milieu universitaire en vue de la commercialisation de produits innovateurs dans le domaine des neurosciences et de réaliser des économies dans le secteur des soins de santé. L'IOC continuera en outre de susciter des fonds auprès de l'industrie, du secteur philanthropique et de sources nationales et internationales et doit atteindre un rapport de 2:1 pour ce qui est des investissements suscités par rapport au financement gouvernemental, pendant les cinq années que durera l'entente.
 - *Programme d'infrastructure de recherche du Fonds pour la recherche en Ontario* : Le ministère s'est engagé à verser 76,4 millions de dollars pour soutenir 42 projets d'infrastructure de grande envergure, faisant en sorte que les établissements de recherche ontariens financés par les deniers publics et leurs chercheurs continuent à bénéficier d'une infrastructure concurrentielle de pointe pour mener des activités de recherche et de développement technologique d'avant-garde. Ces nouveaux engagements comprennent les suivants :
 - 2,8 millions de dollars au Centre de toxicomanie et de santé mentale pour l'amélioration des diagnostics et des traitements des maladies mentales;
 - 3,4 millions de dollars à l'Université de Toronto pour faire progresser la production de photopiles peu coûteuses et écoénergétiques;
 - 2,4 millions de dollars au Sunnybrook Research Institute pour la découverte de nouveaux candidats-médicaments pour le traitement du cancer.
- Depuis 2003, le ministère s'est engagé à verser 88,3 millions de dollars à 631 chercheurs permettant de susciter 31,5 millions de dollars supplémentaires par l'entremise du Programme de bourses de nouveaux chercheurs. Les récipiendaires d'une bourse de nouveaux chercheurs ont formé 12 390 employés hautement qualifiés.
- 6. Fournir du soutien aux entrepreneurs et aux PME de l'Ontario, notamment un soutien accru aux entreprises novatrices et aux entreprises à croissance exceptionnelle.**
- Le Réseau ontarien des entrepreneurs (ROE) a aidé les entrepreneurs et les sociétés du secteur des technologies de notre province à accélérer la commercialisation par les moyens suivants :

- mobilisation de plus de 219 millions de dollars, dont plus de 96 millions de dollars en espèces provenant du secteur privé;
- création et maintien de plus de 34 000 emplois;
- création de plus de 1 300 nouvelles entreprises;
- obtention de 220 brevets approuvés sur des nouvelles idées et technologies;
- mise au point de plus de 1 170 prototypes;
- lancement de plus de 1 400 nouveaux produits et services sur le marché.
- Contribution à la création de plus de 7 000 nouvelles sociétés et de 1 480 expansions d'entreprise, entraînant la création de plus de 9 000 nouveaux emplois par l'intermédiaire du réseau des 57 centres d'encadrement des petits entrepreneurs (CEPE).
- Organisation de 7 activités pour les Autochtones en collaboration avec le réseau ontarien de 57 centres d'encadrement des petits entrepreneurs.
- Soutien accordé à 483 étudiants pour les aider à lancer et gérer leurs propres entreprises dans le cadre du programme Entreprise d'été.
- Administration du programme Avantage mondial de l'Ontario en offrant 53 stages à l'étranger à des étudiants en entrepreneuriat de 10 établissements de niveau postsecondaire.
- Engagement à verser plus de 990 000 \$ à 23 projets dans le cadre d'une quatrième ronde de financement destiné au programme Partenariats entrepreneuriat jeunesse.
- Achèvement de cinq projets pilotes sectoriels sur le commerce électronique, les résultats étant maintenant accessibles aux petites et moyennes entreprises (PME) par l'entremise des sites Web des associations ou d'applications pour téléphones intelligents.
- Soutien de 142 activités axées sur le commerce électronique organisées par le réseau ontarien de 57 centres d'encadrement des petits entrepreneurs, ce qui a permis d'attirer environ 2 900 participants.
- Par l'intermédiaire de sa Direction des services consultatifs aux entreprises, le ministère a mené plus de 2 200 consultations auprès de sociétés clientes, dont les résultats sont les suivants :
 - 1 095 nouveaux emplois ont été créés et plus de 1 806 emplois ont été préservés avec plus de 252 millions de dollars en nouvelles ventes, dont plus de 190 millions de dollars en exportations internationales et interprovinciales;
 - près de 13,6 millions de dollars en réductions de coûts et plus de 339 millions de dollars en nouveaux projets d'investissements, dont plus de 333 millions de dollars en nouvelles dépenses d'immobilisations et plus de 6,1 millions de dollars en nouvelles dépenses autres que des dépenses d'immobilisations;
 - l'obtention de plus de 71,8 millions de dollars en financement par emprunt et par actions du secteur privé et près de 65,1 millions du secteur public, et plus de 14,9 millions en crédits d'impôt et subventions.

Tableau 1 : Dépenses ministérielles réelles provisoires 2012-2013

	Dépenses ministérielles réelles provisoires (M\$) 2012–2013
Charges de fonctionnement*	818,355
Charges d'immobilisations*	154,559
Effectif (au 31 mars 2013)	602,95

* Le redressement de consolidation et autres redressements suivants sont exclus :

- Redressement de consolidation – Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants
- Redressement de consolidation – Hôpitaux
- Redressement de consolidation – Collèges
- Redressement de consolidation – Société ontarienne de financement de la croissance

GLOSSAIRE

ADE/ODE	Agent de développement économique/organisme de développement économique
AECG	Accord économique et commercial global
AI	Accès à l'information
AIR	Analyse d'impact de la réglementation
APECI	Accord de partenariat économique entre le Canada et l'Inde
APEO	Agence pour les petites entreprises de l'Ontario
CCFRO	Conseil consultatif du Fonds pour la recherche en Ontario
CCNA/CEN	Conseil consultatif des normes d'accessibilité/Comité d'élaboration des normes
CDAE	Conseiller en développement des affaires à l'étranger
CE	Chef de l'exploitation
CEPE	Centre d'encadrement des petits entrepreneurs
COIC	Centre ontarien des investissements et du commerce
COSF	Conseil ontarien du secteur de la fabrication
CRI	Centre régional d'innovation
CRIBE	Centre de recherche et d'innovation en bioéconomie
CSPAAT	Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail
DCE	Développement communautaire de l'exportation
DGAO	Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario
FDEO	Fonds de développement de l'Est de l'Ontario
FDSOO	Fonds de développement du Sud-Ouest de l'Ontario
FEIS	Fonds pour les emplois et les investissements stratégiques
FESE	Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents
FPO	Fonction publique de l'Ontario
FPPI	Fonds pour les projets pilotes d'innovation
GERC	Gestion électronique des relations avec la clientèle
GI et TI	Gestion de l'information et technologie de l'information
IO	Infrastructure Ontario
IOC	Institut ontarien du cerveau
IORC	Institut ontarien de recherche sur le cancer
LAPHO	<i>Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario</i>
MDECE	Ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi
MFO	Ministère des Finances
MRI	Ministère de la Recherche et de l'Innovation
MSC	Ministère des Services aux consommateurs
MSG	Ministère des Services gouvernementaux
OMC	Organisation mondiale du commerce
OPA	L'Ontario propice aux affaires
PDG	Président-directeur général
PEJ	Partenariats entrepreneuriat jeunesse

PME	Petites et moyennes entreprises
Programme CT	Programme Collectivités en transition
Réseau WIN	Réseau d'information sur les ressources humaines
ROE	Réseau ontarien des entrepreneurs
SCO	Services communs de l'Ontario
SIGIF	Système intégré de gestion de l'information financière
SISFP	Stratégie d'investissement dans le secteur de fabrication de pointe
SO	ServiceOntario
SOFC	Société ontarienne de financement de la croissance
SOGFII	Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants
SOIIA	Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile
SYSPAI	Système de gestion de la paie des fonctionnaires
TI	Technologie de l'information
TIC	Technologies de l'information et des communications
UASRH	Unité des activités stratégiques des ressources humaines
VQA	Vintners Quality Alliance